

LE PERSONNEL DU SERVICE

Médecin Neurologue
Docteur Serge SAAD

Psychologues cliniciens - Psychothérapeutes
Melle Aurélie BINETRUY
Mme Brigitte FROSIO – SIMON
M. Boris LASSAGNE

Secrétariat
Mme Isabelle CAZIN

« UN HÔPITAL

À TAILLE HUMAINE... »



Centre Hospitalier de Chaumont
2, rue Jeanne d'Arc
BP514
52014 CHAUMONT CEDEX

SERVICE NEUROLOGIE UNITÉ DE Psychologie

Secrétariat
03.25.30.70.25

FONCTIONNEMENT EN CONSULTATIONS INTERNES OU EXTERNES

Les demandes d'EEG* et de consultations neurologiques sont à adresser au secrétariat.

Les demandes de consultations psychologiques sont également à adresser au secrétariat.



* *Electro-encéphalogramme*

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE ET / OU PSYCHOTHÉRAPIE POUR QUI ?

Pour toute personne qui en ressent le besoin, quelles qu'en soient les raisons.

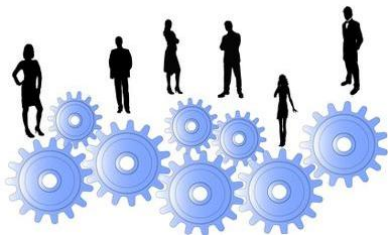
Ce soutien peut être proposé par un médecin, un soignant et / ou un proche pour un patient qui accepte cette rencontre. Toute personne a droit à un accès direct aux psychologues.

Les psychologues proposent des consultations spécialisées en :

- Psycho-oncologie
- Périnatalité et Enfance
- Sexologie
- Troubles anxio-dépressifs
- Psychosomatique
- Etc.



Les psychologues travaillent en concertation avec les équipes de soins pour améliorer la qualité de la prise en charge.



INFORMATIONS CONCERNANT LES PATIENTS ET LES ACCOMPAGNANTS

- Afin de préserver la confidentialité, les informations médicales ne peuvent être délivrées que par le médecin, de même les informations concernant la prise en charge psychologique ne peuvent être délivrées que par les psychologues.
- Toute personne hospitalisée peut demander un entretien auprès d'un psychologue s'il le désire. Pour ce faire, il s'adresse au médecin ou aux personnels du service concerné.
- Les familles des patients peuvent être accueillies si besoin.

ORGANISATION DES CONSULTATIONS

Le médecin neurologue consulte tous les matins, sur rendez-vous.

Les psychologues reçoivent tous les jours sur rendez-vous.

Les consultations :

En interne :

Les demandes de consultations arrivant au secrétariat sont honorées dans la journée autant que faire ce peut.

En externe :

- **En neurologie** : les consultations ont lieu sur rendez-vous.
- **En psychologie** : les consultations et prises en charge psychothérapeutiques sont honorées en priorité auprès des patients qui ont déjà été vus lors d'une hospitalisation.